

coulée continue coulée

le périodique du fonds belval
no 4/2007

éditions
LE FONDS BELVAL

DES
FINAN
CER
S
HUMAINES

6 avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1719-5319

le concours pour le bâtiment
des sciences humaines

s o m m a i r e

l'église sainte-barbe à crusnes 6-7

la maison du savoir revue et corrigée 8-17

la faculté flshase 18-27

la maison des sciences humaines 28-33

un cipa en harmonie avec l'environnement urbain 34-37

une vision pour la ville industrielle 38-51



Un grand projet comme la Cité des Sciences est exigeant. De nombreuses inconnues quant au développement de la jeune université et des centres de recherche ne facilitent pas la tâche. Des erreurs suite à des mauvaises prises de décision à l'heure actuelle pourraient être fatales dans l'avenir. Le projet soumis par les architectes Baumschlager & Eberle - Christian Bauer & Associés lors du concours organisé pour la Maison du Savoir a été revu pour répondre aux exigences futures. Le concept général du projet a été maintenu. La disposition interne de l'ouvrage a été modifiée en certains points pour mieux tenir compte des impératifs découlant de l'organisation des activités d'enseignement, principale destination de l'ouvrage. L'avant-projet sommaire a été adapté en conséquence. Les modifications apportées au projet ont permis de l'optimiser et de parfaire son intégration dans l'espace urbain redéfini à partir des diverses propositions des architectes ayant participé au concours.

La Maison du Savoir sera décidément le bâtiment principal de la Cité des Sciences, aussi bien par son architecture volontaire qui en fait une marque dans le paysage de la métropole du Sud que par sa situation dans le site urbain qui le place au centre des activités de la Terrasse des Hauts Fourneaux.

A un rythme accéléré se suivent désormais les autres projets de construction de la Cité des Sciences : la Maison des Sciences Humaines, la Maison du Nombre (Mathématiques et Informatiques), la Bibliothèque Universitaire, la Maison de l'Innovation. La Maison des Sciences Humaines hébergera la Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'Education ainsi que le Centre de Recherche CEPS / INSTEAD. Les bureaux d'architecture participant au concours sont désignés. Vous les découvrirez en pages 32-33.

La commune de Sanem a également entamé ses premiers projets pour le site de Belval. Dans cette édition nous présentons le nouveau Centre intégré pour personnes âgées qui sera réalisé suivant le concept de l'architecte Michel Petit, lauréat du concours que la commune a organisé pour ce bâtiment.

Le projet de Belval n'est pas le premier grand projet d'urbanisme de la ville d'Esch. Il a un remarquable précurseur dans les années 1920. Et plus est que le plan de l'urbaniste allemand Joseph Stübgen continue à avoir des répercussions jusqu'à nos jours.

Nous vous souhaitons des joyeuses fêtes et une bonne année!

L'équipe du Fonds Belval

LES PROCHAINS PROJETS DU FONDS BELVAL

LA MAISON DES SCIENCES HUMAINES

Le concours d'architecture pour le bâtiment des Sciences humaines, lancé le 5 septembre 2007, a généré 45 demandes de candidatures. Le jury s'est rassemblé le 28 novembre et a sélectionné huit participants qui sont présentés en pages 32-33. Le délai pour la remise des projets a été fixé au 15 avril 2008.

LA MAISON DU NOMBRE

Un concours restreint d'architecture a été lancé en date du 20 novembre 2007 en vue de la construction du bâtiment des Mathématiques et Informatiques. L'édifice est destiné à accueillir les chercheurs et les étudiants en Master des disciplines liées à ces sciences. La surface du bâtiment est de +/- 25.000 m².

Le jury sélectionnera 6-8 projets sur la base de l'appel de candidatures. La date limite pour la remise des demandes de participation a été fixée au jeudi 17 janvier 2008.

Les bâtiments qui seront intégrés dans les espaces des installations industrielles ne font pas l'objet d'un concours, les architectes sont directement sélectionnés sur base de leur dossier de candidature.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

La Bibliothèque Universitaire sera aménagée dans l'ancien bâtiment de la Möllerei. L'édifice aura une surface estimée de +/- 12.000 m². L'appel de candidatures a été lancé le 25 octobre 2007. La date limite pour la remise des candidatures était le 14 décembre 2007.

LA MAISON DE L'INNOVATION

La Maison de l'Innovation sera implantée à l'emplacement de l'ancienne halle de coulée du haut fourneau B. Elle aura une surface de +/- 15.000 m². L'appel de candidatures a été publié le 29 novembre 2007. La date limite pour la remise des candidatures est fixée au 31 janvier 2008.

CONFERENCES D'ARCHITECTURE



Mercredi 23 janvier 2008

L'essence, les sens – Arlette Schneiders

Arlette Schneiders a créé son bureau en 1989. Parmi ses références elle compte des grands projets de bâtiments administratifs, des complexes scolaires, des résidences ainsi que des projets d'urbanisme. Elle a remporté le premier prix de plusieurs concours, p.ex. pour la transformation des anciens vestiaires des hauts fourneaux à Belval. En 2004, Arlette Schneiders a reçu le Prix Luxembourgeois d'Architecture pour la rénovation de l'îlot B dans la Vieille Ville de Luxembourg. Elle est chargée de la réalisation d'un complexe d'habitations dans le quartier Nonnewisen à Esch et dans le quartier Belval-Nord à Sanem.



Mercredi 13 février 2008

Life Long Learning – Jim Clemes

Jim Clemes, lauréat du concours pour le Lycée technique à Belval, place sa conférence sous le thème de l'apprentissage et de l'éducation. Il a créé l'Atelier d'Architecture et de Design en 1984. Parmi les nombreux projets réalisés par son bureau, les bâtiments du secteur santé (hôpitaux, maternité, maisons de soins) et du secteur éducatif (écoles, foyers) occupent une place privilégiée. En 2004, Jim Clemes a reçu le Prix Luxembourgeois d'Architecture pour son centre de conférences provisoire au Kirchberg. Il est chargé de la réalisation de la nouvelle gare à Belval.



Mercredi 5 mars 2008

Neue Projekte und Bauten – Bruck + Weckerle

Das Architektenpaar Françoise Bruck und Thomas Weckerle ist seit 1997 in Luxemburg tätig. Das Architekturbüro hat mehrere Wettbewerbe gewonnen, u.a. für das erste öffentliche Verwaltungsgebäude in Belval. Bruck + Weckerle sind mit der Ausführung der Ateliers centraux de l'Administration des Ponts & Chaussées in Bertrange beauftragt, für die das Büro die Gesamtplanung erstellt hat. Die Salzlagerhalle wurde 2007 beim Prix Luxembourgeois d'Architecture ausgezeichnet.

Les conférences sont organisées par le Fonds Belval en collaboration avec la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

Les manifestations auront lieu à 19h00 au Pavillon Skip, 10 rue Henri Koch, près du rond-point Raemrich à Esch/Alzette. - Parking près du CNFPC. Info : Le Fonds Belval, tél. 26 840 227



Connaissez-vous l'Université du Luxembourg ?

Soirée d'information au pavillon Skip le 19 février 2007 à 20h00

Cette manifestation s'adresse à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à l'Université du Luxembourg – qu'ils soient parents d'élèves, jeunes ou seniors. Quelles sont les matières enseignées à l'Université du Luxembourg ? Quelles conditions faut-il remplir pour s'inscrire ? Quels diplômes peut-on y acquérir ? Faut-il être jeune pour devenir étudiant ? Quelles seront les infrastructures à Belval ?

Sur invitation du Fonds Belval, en collaboration avec les Communes d'Esch et de Sanem, des représentants de l'université donneront un aperçu général de la jeune institution et seront à l'écoute de toutes vos questions. Au programme de la soirée:

Allocution de bienvenue

par M. Rolf Tarrach, Recteur de l'Université du Luxembourg

L'Université aujourd'hui

par Mme Anne Christophe, Responsable du Service des Etudes et de la Vie Etudiante

Madame Christophe évoquera dans son exposé l'histoire de la toute jeune Université du Luxembourg et expliquera ses principales composantes : les différentes facultés, la recherche, les disciplines que l'on peut étudier, les cycles d'études, les offres de loisirs ainsi que l'offre au public non universitaire.

L'université du futur à Belval

par M. Germain Dondelinger, Président du Fonds Belval

Monsieur Dondelinger donnera des précisions sur le développement futur de l'université comme noyau de la Cité des Sciences à Belval, l'organisation spatiale sur le site de l'ancienne friche industrielle et l'intégration de la vie universitaire dans l'espace urbain.

Langues de la soirée : français et luxembourgeois. Infos : Le Fonds Belval, tél. 26840-227 email : fb@fonds-belval.lu, www.fonds-belval.lu



L'église Sainte-Barbe à CRUSNES

une curiosité de la culture industrielle

L'industrie de la sidérurgie a marqué pendant plus d'un siècle tout le bassin lorrain et le Sud du Luxembourg par ses impressionnantes usines, ses mines, ses cités ouvrières et a produit d'étonnants ouvrages témoins d'une culture populaire.

L'un de ces ouvrages insolites est l'église Sainte-Barbe à Crusnes, petit village sur le plateau lorrain, à quelques lieues de Villerupt. Construite d'après des plans de Claude Robbe, de 1937 à 1939, sur ordre de la famille de Wendel, maîtres des forges de Hayange et propriétaires de la Société des Mines de fer de Crusnes. L'église Sainte-Barbe est le seul sanctuaire en construction entièrement métallique connu en Europe. Elle devait servir de prototype pour la fabrication en série d'églises destinées aux pays de mission, idée qui fut abandonnée par la suite. Classée monument historique en 1990, l'église a entièrement été restaurée en 1997.

La légende de Sainte-Barbe

Sainte-Barbe est née vers 235 à Nocémie (aujourd'hui Izmit, en Turquie). Elle est la fille unique de Dioscore, un noble riche et païen. Parvenue à l'adolescence, Barbe était d'une beauté remarquable. Afin qu'aucun homme ne la courtise, son père l'enferma dans une forteresse inaccessible avec seulement deux fenêtres.

Pendant l'absence de Dioscore, elle traça des signes de croix dans sa tour et fit une troisième fenêtre pour symboliser la Trinité : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. A son retour, son père entra dans une grande colère en voyant que sa fille s'était convertie au christianisme. Fou de rage, après l'avoir accablée de coups, Dioscore l'emmena au Tribunal de Marcien afin qu'elle soit châtiée. A 16 ans et coupable d'embrasser les « rêveries » des chrétiens, Barbe fut victime d'horribles flagellations, d'humiliations et de mutilations.

Durant l'une de ces nuits d'emprisonnement, le Christ lui apparut et la guérit de ses blessures en lui promettant de l'assister dans tous les combats qu'elle allait soutenir pour la gloire de son nom. Invincible au milieu de tant de supplices, Barbe fut condamnée à avoir la tête tranchée. Le 4 décembre, son propre père décapita sa fille en haut d'une montagne. A peine eut-il terminé, qu'il fut frappé par la foudre !

Les empereurs byzantins vénéraient particulièrement les reliques de Sainte-Barbe qu'ils firent transférer au VI^e siècle à Constantinople. Une partie fut emmenée par les Vénitiens en Italie et une autre à Kiev, à la cathédrale de Saint-Wladimir, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Sainte-Barbe fut invoquée pour se protéger contre la foudre, le feu et les explosions. Par référence, la soute à munitions d'un navire est appelée la Sainte-Barbe. Elle devint la patronne des pompiers, des mineurs, des artilleurs, des métallurgistes et des ingénieurs. Particulièrement vénérée dans les régions minières, elle est fêtée le 4 décembre dans la plupart des villes et villages liés d'une manière ou d'une autre à l'industrie du fer.



Au Luxembourg, dans le «Minett», la fête de la Sainte-Barbe était une tradition bien ancrée dans la culture populaire. Le 4 décembre les mineurs fêtent leur sainte patronne. La statue de Sainte-Barbe fut portée en cortège de la mine à l'église par les mineurs. Une messe solennelle honorait la sainte et la mémoire de tous ceux qui laissèrent leur vie dans la mine. Une fête importante dans la région qui comptait, à l'apogée de la mine, plus de 25.000 ouvriers. Aujourd'hui, il ne subsiste plus de mine, il n'y a plus de mineurs. Seuls les anciens se rappellent et perpétuent la tradition du 4 décembre. Ils tirent encore des charges pour honorer la mémoire de tous ceux qui, pendant près d'un siècle, ont travaillé au fond des galeries et dans les grandes exploitations à ciel ouvert de la région. Une tradition qui se perdrait avec la disparition des anciens et de leurs souvenirs.

La maison du savoir revue et corrigée

Le concours a été jugé au mois de mai 2007. Les architectes Baumschlager & Eberle - Christian Bauer & Associés architectes ont été déclarés lauréats parmi 10 concurrents. Leur projet a su convaincre le jury par son architecture de qualité. La proposition des architectes de réunir en ce même bâtiment l'enseignement et le Rectorat a trouvé une large approbation. Le concept nouveau traduit avec conviction l'esprit de l'Université du Luxembourg.

La proposition des architectes a été examinée sous toutes ses coutures, pour être retravaillée par la suite afin de répondre en tous points de vues aux exigences de l'université. Le concept général du projet a été maintenu. L'organisation interne de l'ouvrage a été modifiée en certains points pour mieux tenir compte des impératifs découlant de l'organisation des activités d'enseignement, principale destination de l'ouvrage.

L'avant-projet sommaire a été adapté en conséquence. Les modifications apportées au projet ont permis de l'optimiser et de parfaire son intégration dans l'espace urbain redéfini à partir des diverses propositions des architectes ayant participé au concours.

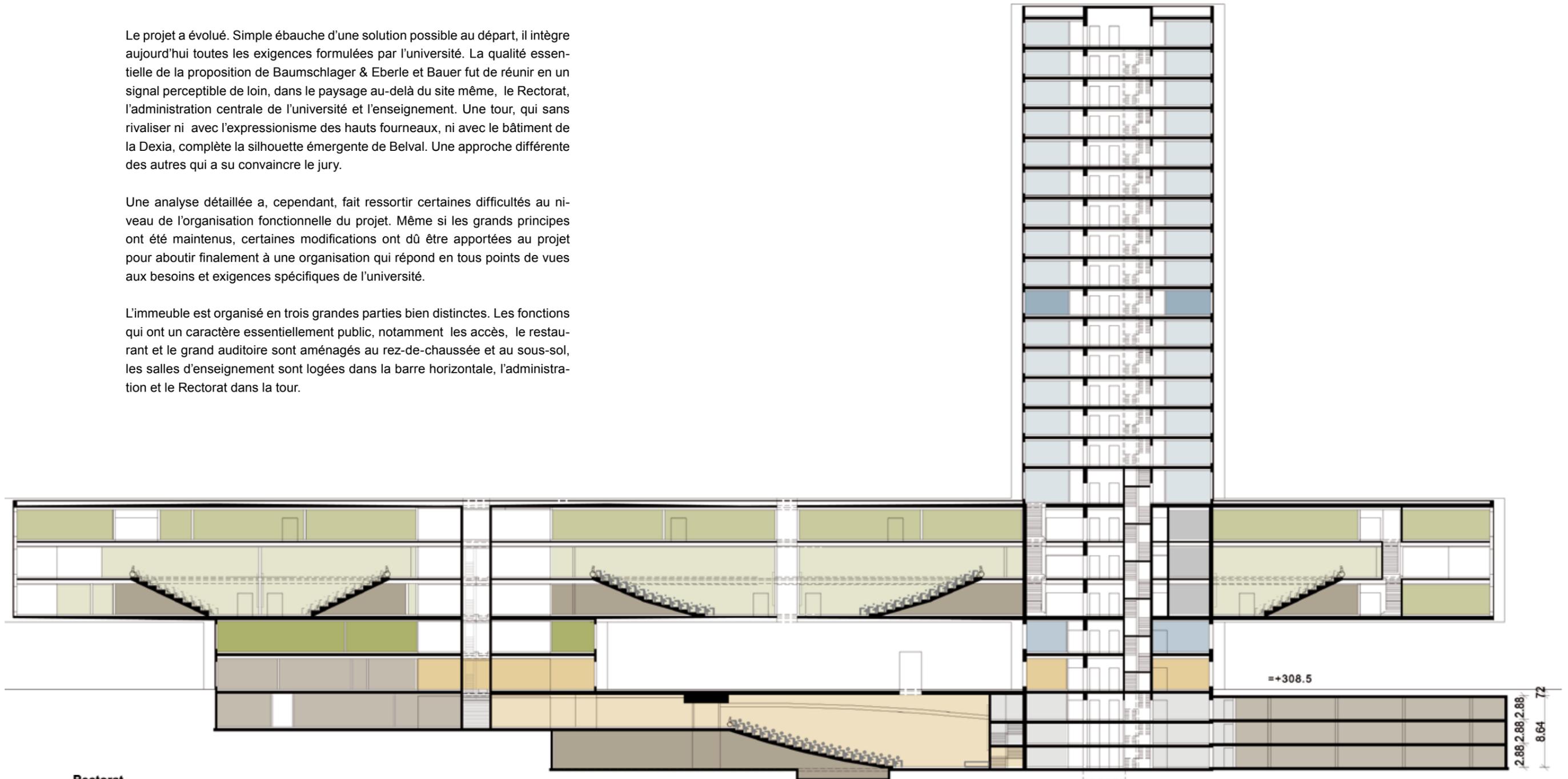
La Maison du Savoir sera résolument le bâtiment principal de la Cité des Sciences, tant par son architecture volontaire qui en fait une marque dans le paysage de la métropole du Sud que par sa situation sur le site qui le place au centre des activités de la Terrasse des Hauts Fourneaux.



Le projet a évolué. Simple ébauche d'une solution possible au départ, il intègre aujourd'hui toutes les exigences formulées par l'université. La qualité essentielle de la proposition de Baumschlager & Eberle et Bauer fut de réunir en un signal perceptible de loin, dans le paysage au-delà du site même, le Rectorat, l'administration centrale de l'université et l'enseignement. Une tour, qui sans rivaliser ni avec l'expressionnisme des hauts fourneaux, ni avec le bâtiment de la Dexia, complète la silhouette émergente de Belval. Une approche différente des autres qui a su convaincre le jury.

Une analyse détaillée a, cependant, fait ressortir certaines difficultés au niveau de l'organisation fonctionnelle du projet. Même si les grands principes ont été maintenus, certaines modifications ont dû être apportées au projet pour aboutir finalement à une organisation qui répond en tous points de vues aux besoins et exigences spécifiques de l'université.

L'immeuble est organisé en trois grandes parties bien distinctes. Les fonctions qui ont un caractère essentiellement public, notamment les accès, le restaurant et le grand auditorium sont aménagés au rez-de-chaussée et au sous-sol, les salles d'enseignement sont logées dans la barre horizontale, l'administration et le Rectorat dans la tour.



Rectorat

rectorat

Bâtiment de l'enseignement

Zone 05: accueil des professeurs

Zone 07: administration

Zone 02: grand auditorium

Zone 01: hall d'entrée

Zone 08: restaurant

Zone 03: auditories

Zone 04: salles de cours

Zone 06: accueil des étudiants

Zone 10: parking

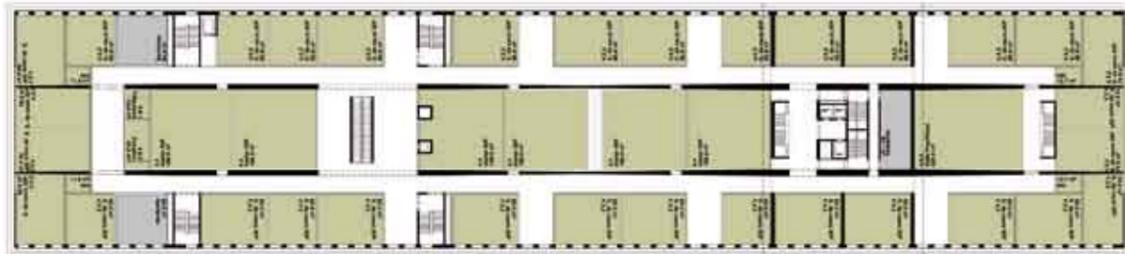
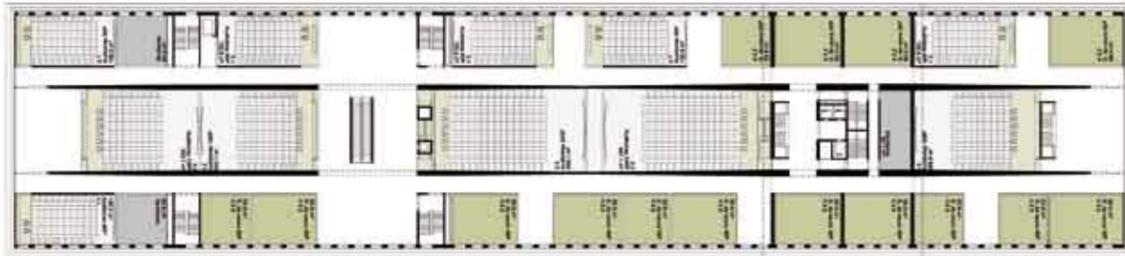
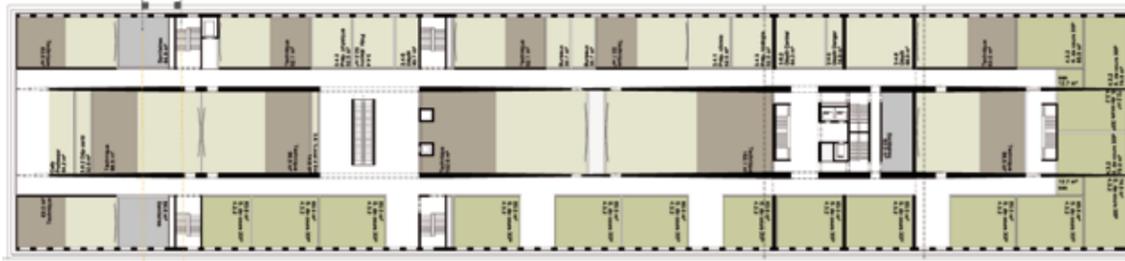
Zone 09: logistique

Zone 11: technique

Zone 12: additionnel

sanitaire

La grande barre horizontale avec une longueur de 140 mètres sur 40 mètres de large supporte une tour qui s'élève à plus de 80 mètres. Au rez-de-chaussée sont dégagés des grands espaces couverts qui forment le parvis de l'immeuble où se trouvent les accès au bâtiment.



Rectorat

rectorat

Bâtiment de l'enseignement

- Zone 05: accueil des professeurs
- Zone 07: administration
- Zone 02: grand auditorium
- Zone 01: hall d'entrée
- Zone 08: restaurant
- Zone 03: auditorios
- Zone 04: salles de cours
- Zone 06: accueil des étudiants
- Zone 10: parking
- Zone 09: logistique
- Zone 11: technique
- Zone 12: additionnel sanitaire

Les salles de cours, les auditorios et les ateliers sont répartis sur trois étages. Les auditorios qui par leur volume occupent deux niveaux sont situés au second étage alors que les salles de cours sont distribuées sur les autres niveaux.

L'accueil des étudiants est aménagé dans l'entresol du hall d'entrée du bâtiment de l'enseignement. La salle de lecture, la bibliothèque, les salles d'études et les autres locaux qui leur sont réservés sont facilement accessibles.

Les salles d'enseignement constituent l'essentiel du programme de construction. Elles sont toutes aménagées dans la grande barre horizontale qui comporte trois niveaux. Les typologies des salles vont de la simple salle de cours à l'auditorium en passant par les salles de séminaires et les ateliers. Les salles de cours auront des jauges allant de 20 à 50 personnes. Les auditorios situés au deuxième étage ont des jauges allant de 60 places à 240 places. Les jauges des salles ont été déterminées en fonction de la programmation des cours, de leur nombre et disciplines ainsi que de la population estudiantine potentielle. La capacité totale du bâtiment de l'enseignement a été calculée pour une population de 5.200 d'étudiants. Un taux de remplissage de 80 % a été pris en considération. Au total, le bâtiment dispose de 80 salles. Le rendement des salles pourra cependant être augmenté par un élargissement des plages d'occupation pour satisfaire les besoins de l'université dans l'éventualité où le nombre des étudiants dépasserait les prévisions actuelles.

Le corps principal de l'immeuble est organisé en trois travées. La travée centrale regroupe les auditorios alors que les deux travées latérales sont destinées aux salles de cours et aux salles de séminaires. Cette organisation découle du concept structurel de l'immeuble, plus précisément des grandes portées et des portes-à-faux au-dessus de la place publique qui exigent des structures statiques particulières. Les planchers de la construction sont suspendus à deux poutres gigantesques qui s'appuient sur les socles de l'immeuble.

Les étudiants disposeront d'une structure d'accueil qui leur permettra de travailler entre leurs cours dans des conditions optimales ou bien encore simplement de se réunir dans des endroits appropriés. Située dans le socle, au-dessus du hall d'entrée du bâtiment de l'enseignement, la structure d'accueil pour les étudiants offre des salles de travail, une bibliothèque d'appoint, une salle de repos et de séjour ainsi que quelques bureaux et salles de réunion pour les besoins des organisations estudiantines. Cette structure permettra aux étudiants d'éviter les attentes dans les couloirs ou, peut-être moins pénible mais souvent plus astreignant, dans les bistros et autres lieux peu appropriés à l'étude.



Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation

La Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'éducation (FLSHASE) regroupe en son sein des orientations de formation et de recherche différentielles et complémentaires. La Faculté réussit à conjuguer ses efforts autour d'objets d'études et de recherches communs et partagés. La diversité en question est considérée comme richesse et atout majeur favorisant l'interdisciplinarité revendiquée dans la loi portant création de l'Université du Luxembourg et s'avère incontournable dans une université moderne. C'est dans ce sens que la FLSHASE aboutit à une offre de formation et de recherche à la fois cohérente, innovante et attrayante.

Les formations

La Faculté offre les formations suivantes :

Au niveau du Bachelor

- Bachelor académique en **Cultures Européennes**
Spécialisations: Langues et Littératures françaises, allemandes, anglaises, Philosophie et Histoire
- Bachelor académique en **Psychologie**
- Bachelor professionnel en **Sciences de l'Éducation**
- Bachelor professionnel en **Sciences Sociales et Educatives**

Au niveau du Master

- Master académique en « **European Sustainable Spatial Development and Analysis** »
- Master académique en **Philosophie**
- Master Mundus « **Philosophies allemande et française dans l'espace européen** »
- Master académique en **Histoire Européenne Contemporaine**
- Master académique en éducation « **MA multi-LEARN** »
- Master académique en **Psychologie : «Evaluation and assessment»**
- Master professionnel en **Communication et Coopération transfrontalières**
- Master professionnel en **Gérontologie**
- Master professionnel en **Médiation**

Autres formations

- Formation continue en aménagement du territoire
- Formation pédagogique
- Formation continue pour enseignants de Luxembourgeois 'Lëtzebuergesch als Friemsprooch'



Ainsi la FLSHASE favorise la cohérence dans les formations en liant étroitement les trois niveaux définis par le processus de Bologne, notamment en assurant une articulation étroite avec les axes de recherche.

La FLSHASE compte 1.700 inscriptions pour l'année académique 2007/2008. Cette année sera pour plusieurs formations la première promotion. De plus, l'offre de cette année a été élargie avec de nouvelles formations, ce qui explique que pour certains Masters il n'y a pas d'étudiants en deuxième année.

Nombre d'étudiants par formation de la FLSHASE inscrits pour l'année académique 2007/2008

	TOTAL
BACHELOR	918
Bachelor professionnel en Sciences de l'Éducation	383
Bachelor professionnel en Sciences Sociales et Educatives	114
Bachelor académique en Psychologie	128
Bachelor académique en Cultures Européennes :	
Langues et Littératures allemandes	93
Langues et Littératures françaises	49
Langues et Littératures anglaises	44
Philosophie	21
Histoire	86
MASTER	165
Master Académique en Histoire Européenne Contemporaine	31
Master académique en Psychologie : «Evaluation and assessment»	24
Master académique en éducation « MA multi-LEARN »	19
Master professionnel en Gériatrie	19
Master professionnel en Médiation	30
Master professionnel Communication et Coopération transfrontalières	16
Master académique en Philosophie	21
Master académique en "European Sustainable Spatial Development and Analysis"	5
AUTRES FORMATIONS	511
Certificat d'Études Pédagogiques (CEP) (dernière promotion)	163
Formation pédagogique	340
Educateurs Gradués (dernière promotion)	8
FORMATION CONTINUE	58
Aménagement du territoire	26
Lëtzebuergesch als Friemsprooch	32
DOCTORANTS	48
Nombre d'étudiants total à la FLSHASE	1700

Source: Service des Etudes et de la Vie Etudiante (SEVE) de l'Université du Luxembourg, situation 10.10. 2007



La recherche

La Faculté se structure en Unités de Recherche (UR) qui sont au nombre de quatre et ayant comme fil conducteur l'analyse et l'accompagnement des constructions socioculturelles. Les objets d'études se situent au niveau des développements de la société, avec ses mutations démographiques et migratoires, ses bouleversements sociologiques, ses changements de paradigmes économiques et éthiques, son évolution historique culturelle et linguistique, ses besoins en aménagement du territoire et en urbanisation, ses ramifications transfrontalières, ses défis éducationnels en matière de formation et de qualification des jeunes, ses besoins en formation continue adaptant une main d'œuvre confrontée à un monde du travail en complexité croissante. Les quatre unités de recherche sont :

EMACS: Educational Measurement and Applied Cognitive Science

La recherche sur les processus d'apprentissage a aujourd'hui un caractère résolument interdisciplinaire impliquant les Sciences de l'éducation, la Psychologie, les Sciences cognitives, les Neurosciences, la Sociologie, les Sciences de l'information et encore d'autres disciplines.

C'est dans ce contexte que l'unité de recherche EMACS situe ses activités scientifiques. L'objectif principal sera de contribuer à la production de nouveaux résultats scientifiques dans le domaine des Sciences cognitives, ainsi que d'appliquer les connaissances et les résultats ainsi obtenus (ou déjà existants) au domaine de l'éducation et de la formation, notamment à

travers l'élaboration de nouveaux outils d'évaluation et d'apprentissage.

<http://www.emacs.uni.lu>

LCMI : Language, Culture, Media, Identities

L'Unité a pour objet la recherche socioculturelle des processus d'apprentissage et de développement. Les activités de l'unité de recherche LCMI visent à faire avancer la recherche fondamentale et appliquée relative à l'apprentissage et au développement dans des contextes plurilingues et multiculturels.

Grâce aux paradigmes interactionniste, socioculturel et historico-culturel, les chercheurs analysent la dialectique qui dynamise la transformation des pratiques

sociales et les façons d'agir et de penser des acteurs. Au centre des questionnements se trouve la dimension du sens («meaning»), notamment la dynamique selon laquelle le sens se construit, se négocie et s'argumente dans des activités quotidiennes. Dans ces processus de médiations, le langage ainsi que tous les outils sémiotiques et culturels, considérés comme ressources, jouent un rôle essentiel.

L'unité LCMI puise son expertise dans les Sciences de l'éducation, la Linguistique appliquée et l'acquisition du langage et des langues, l'analyse de la Communication, la Psychologie et les études appliquées en vue de la gestion des données pour le monitoring des processus d'apprentissages et le développement cross-culturel.

<http://www.uni.lcmi.lu>



INSIDE: Integrative research unit on Social and Individual Development

INSIDE est une unité de recherche interdisciplinaire constituée de chercheurs en Psychologie, Sociologie, Sciences éducatives et travail social et pédagogique dédiée à analyser le développement individuel et social soumis aux changements sociaux. Ses axes de recherche concernent:

- Le développement précoce de l'enfant et la socialisation;
- Contextes et structures liées au développement de la jeunesse;
- Le vieillissement de la population et relations inter-générationnelles;
- Inclusion et exclusion sociale – évaluation de la cohésion sociale;
- La colère et l'agression dans des contextes institutionnels et sociaux;
- Stress et santé psychosociale;
- Migration et immigration.

<http://www.uni.lu/recherche/flshase/inside>

IPSE : Identités. Politiques, Sociétés, Espaces

L'unité de recherche IPSE mène des recherches sur les sociétés appréhendées du point de vue des développements dans le temps et dans l'espace. Les disciplines concernées sont l'Histoire, la Géographie, les Lettres, les Arts, la Philosophie, les Sciences du langage, les Sciences politiques, la Sociologie et les Etudes de genre. L'Unité de Recherche est structurée autour de huit laboratoires de recherche et de deux grands axes de recherche:

Les « Etudes luxembourgeoises » contribuent à une prise de conscience plus éclairée de l'avenir culturel, social, politique et économique du Luxembourg, en

étudiant l'interculturalité, le multi- et plurilinguisme, la construction des nouvelles identités, la cohésion sociale et l'équité, les migrations, le changement des valeurs et des repères. La « Gouvernance européenne », étudiée selon une approche comparative et sur le plan européen, des questions de cohésion sociale et d'identité, de processus de décision et de légitimation, ainsi que la place de l'Europe dans le monde.

Depuis septembre 2007, toutes les disciplines de l'Unité de Recherche sont impliquées dans le projet de recherche IDENT: « Identités socio-culturelles et politiques identitaires au Luxembourg (2007-2010) ».

<http://www.ipse.uni.lu>



ISERP

Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques

L'Institut Supérieur d'Études et de Recherches Pédagogiques a été dissout par la loi du 12 août 2003 qui créa l'Université du Luxembourg. Les formations qui jusque-là étaient assurées par l'ISERP ont été reprises par la nouvelle Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation.

Créé en 1983, l'ISERP a formé les instituteurs du cycle préscolaire et du cycle primaire pendant 20 ans en collaboration avec le Centre Universitaire de Luxembourg.

De nombreuses générations d'institutrices et d'instituteurs ont fréquenté cet établissement domicilié au Château de Walferdange, construit sur ordre de Guillaume d'Orange - Nassau au début du 19^e siècle, et qui devint le symbole même de l'éducation primaire au Grand-Duché.

Le maître d'école a toujours été une référence sociale et l'un des piliers de l'instruction publique. C'est aux termes de la loi du 10 août 1912 que l'enseignement devint obligatoire pour tout enfant âgé de six ans pour une durée de sept ans. Cette loi était un grand jalon du progrès social qui s'inscrivait dans la pensée égalitaire du début du XX^e siècle. Elle ne se limitait pas seulement à rendre l'enseignement obligatoire, mais s'évertuait à définir son organisation jusque dans les derniers détails, l'objet de l'enseignement scolaire mais aussi la formation du personnel enseignant.

La formation des enseignants, ouverte aussi bien aux hommes qu'aux femmes, était assurée, la morale de l'époque l'exigeait, par deux écoles distinctes, l'école normale d'instituteurs et l'école normale des institutrices. La durée des études, auxquelles seuls étaient admis des candidats âgés d'au moins 15 ans et de vingt ans au plus qui avaient réussi l'examen d'admission à l'école, était fixée à quatre ans.

Ces dispositions légales étaient d'application jusqu'au vote de la loi du 7 juillet 1958 qui créa l'Institut pédagogique remplaçant dès lors l'école normale des instituteurs. Cette loi fixa par ailleurs les conditions d'admission des candidats qui devinrent plus contraignantes.

Ainsi, les candidats devaient avoir dix huit ans au moins et vingt-cinq au plus et être détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires. L'Institut pédagogique s'installa définitivement au Château de Walferdange après son abandon par l'armée luxembourgeoise en 1967.

La loi du 6 septembre 1983 transforma l'Institut pédagogique en Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques. L'ISERP, en collaboration avec le Centre Universitaire, allait pendant vingt ans former les instituteurs du Luxembourg. La mission du nouvel institut a été reformulée et étendue. En effet, si l'Institut pédagogique se limitait à la seule formation des instituteurs et institutrices, l'ISERP qui a pris sa relève s'engagea également dans la formation continue du personnel enseignant. Il eut, par ailleurs, pour mission d'offrir un support dans les domaines de la Psychologie, de la Pédagogie et de la Rééducation et de réaliser des études et des recherches psycho-pédagogiques et sociales. Le cycle d'études de formation à la profession d'enseignement du préscolaire et du primaire était fixé à trois ans d'études supérieures. La formation était axée sur la Pédagogie et la Méthodologie ainsi que sur les études littéraires, les études scientifiques et les

études d'expression offrant par ailleurs des spécialisations dans ces domaines. Pour être admis à l'ISERP, il fallait être détenteur d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou de son équivalent étranger, disposer de connaissances suffisantes dans les trois langues usuelles du pays, le Français, l'Allemand et le Luxembourgeois, ne pas avoir dépassé l'âge de trente-cinq ans et être reçu en rang utile à l'examen d'admission de l'école. On constate donc que les besoins et les exigences ont évolué avec le temps.

Si la formation des instituteurs est la mission primaire de l'ISERP, la formation continue du personnel enseignant n'en est pas moins importante. En effet, la Pédagogie est une science en permanente évolution, qui doit suivre les exigences des mutations sociales de la population et des besoins nouveaux en matière d'enseignement. La formation continue visait surtout le recyclage et la mise à jour des compétences et le perfectionnement et la spécialisation des enseignants. Mais l'ISERP a vécu. Depuis la loi du 12 août 2003 créant l'Université du Luxembourg, ses activités ont été reprises par la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation. Mais la nouvelle structure ne s'est pas limitée à la simple reprise des activités de

l'ISERP, elle s'évertue à développer et à élargir ses activités. La formation des enseignants est en train d'opérer une refonte fondamentale de ses objectifs, pour répondre avec la construction de compétences nouvelles aux défis d'un champ éducatif toujours plus complexe.

La section des Sciences de l'éducation assure la formation des futurs enseignants de l'enseignement primaire et de l'éducation préscolaire et reprend la formation pédagogique des enseignants du secondaire et secondaire technique. Elle étudie l'ensemble des phénomènes liés aux apprentissages et à la transmission des savoirs dans les systèmes éducatifs. Elle entreprend des recherches inter- et transdisciplinaires impliquant plusieurs disciplines scientifiques comme la Sociologie, l'Informatique, les Neurosciences, la Pédagogie, la Psycholinguistique.

Depuis 1912, la formation de l'instituteur a fait du chemin, en passant par des étapes importantes qui montrent que la société a accordé une importance toujours croissante à l'éducation et l'instruction de la population. Formation universitaire à part entière, la formation des instituteurs sera dispensée dans le futur au sein de la Cité des Sciences à Belval.

ceps

Ses origines remontent à 1978 lorsque Gaston SCHABER, Directeur de l'Institut Pédagogique à Luxembourg et professeur à l'Université d'Etat à Liège (B), fondait avec six autres chercheurs le GEPP asbl (Groupe d'Etude pour les Problèmes de la Pauvreté) qui onze ans plus tard devint le CEPS.

Le CEPS / INSTEAD - Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques / International Network for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development - est un établissement public sous la tutelle du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche créé en 1989 (loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Population, de Pauvreté et de Politiques Socio-Économiques auprès du Ministère d'État) et actif dans le domaine de la recherche et de la formation à la recherche en Sciences économiques et sociales. Le panel de ses missions est vaste mais toujours centré sur le thème qui est le sien, la société et l'économie.

Le CEPS / INSTEAD s'astreint à faire et à organiser des études ponctuelles et longitudinales de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques. Ces études visent la production de données au niveau national, par des enquêtes de terrain sur des échantillonnages des populations à étudier. Ces données servent par la suite à la création de banques de données scientifiques qui sont intégrées dans les réseaux interrégionaux et internationaux de recherche et d'information pour servir aux études comparatives, à l'analyse, à la modélisation et à la simulation des processus et politiques socio-économiques. Ainsi, à la demande du gouvernement luxembourgeois, d'agences de statistiques, de centres de recherche publics ou encore d'universités, le CEPS réalise chaque année des études dans 4 domaines particuliers : le tissu social, le tissu économique, la géographie et le développement, les relations professionnelles et l'emploi. Son programme CHER (Consortium of Household Panels for European Socio-Economic Research), lancé le 1^{er} février 2000 dans le cadre du 5^e Programme-Cadre européen de Recherche et de Développement, s'applique à créer des ensembles de données comparables pour les pays de l'Union européenne, ainsi que pour les Etats-Unis et le Canada. Les domaines d'application de ces données sont nombreux : l'emploi, l'éducation, la santé, le revenu, les réseaux sociaux.

Le CEPS ne se limite pas à être un centre de recherche qui se borne à produire des données et à les analyser, mais se veut être un centre de ressources qui propose la mise à disposition à des chercheurs, doctorants ou professeurs, son expertise, ses banques de données, son équipement informatique de pointe, un logement et l'accès à d'autres centres de production et d'archives de données en sciences sociales.



Le CEPS est actuellement domicilié à Differdange dans les anciens bureaux de l'ARBED.

Le CEPS est, par ailleurs, actif dans la formation surtout dans le domaine de la recherche. En août 2002 fut créée une « Graduate School », grâce à la constitution d'un consortium d'universités liées par contrat au Centre d'études luxembourgeois : Leuven (B), Nancy II (F), Tilburg (NL), Pittsburgh (USA). Trois voies ont été mises en place : un Master en analyse des politiques sociales (IMPALLA, International Master in Social Policy Analysis) ; un doctorat (PhD), attribué par l'université d'origine des candidats et une voie de formation continue spécialisée.

Le CEPS / INSTEAD va intégrer la Cité des Sciences à Belval. Il sera l'un des grands acteurs dans le domaine de la recherche en Sciences socio-économiques. Ses relations avec le monde de la recherche internationale contribueront à faire de la Cité des Sciences un lieu reconnu dans les milieux scientifiques. Il sera domicilié dans la Maison des Sciences Humaines.

La Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg rejoindra la Cité des Sciences et élargira domicile dans la Maison des Sciences Humaines, tout à fait appropriée pour dispenser un enseignement de qualité et engager une recherche qualifiée.

La Maison des Sciences Humaines regroupe en une seule maison les activités de recherche et les activités de l'encadrement des Masters des diverses disciplines dans le domaine des Sciences Humaines qui sont enseignées à l'Université du Luxembourg.

Le programme de construction totalise une surface de quelques 25.000 m² auxquels s'ajoutent des logements pour étudiants et certaines surfaces commerciales pour assurer une mixité fonctionnelle suffisante.

La Maison des Sciences Humaines est le second immeuble de la Cité des Sciences mis en concours. Huit architectes sélectionnés sur candidature se disputent la palme. Les projets des concurrents seront jugés au mois de mai 2008.

La Maison des Sciences Humaines

La Maison des Sciences Humaines est après la Maison du Savoir - l'articulation centrale de l'Université du Luxembourg -, le second grand projet de la Cité des Sciences qui est mis sur le métier. Elle sera construite sur la parcelle située au Nord de l'immeuble de la Dexia et délimitée à l'Ouest par le boulevard Micheville, l'une des grandes artères de Belval. La contenance de cette parcelle est de 8.000 m².

L'accès principal de la Maison des Sciences Humaines sera situé du côté Est de l'immeuble, sur le grand espace urbain de la Terrasse des Hauts Fourneaux qui sera réservé aux piétons. Cet espace formera le cœur de la Cité des Sciences, un endroit qui pulsera au rythme des activités de l'université. Dans son centre se situent la Maison du Savoir avec le Rectorat qui regroupent les

fonctions centrales de l'université dont la proximité est essentielle pour les échanges indispensables entre la recherche et l'enseignement. La Maison des Sciences Humaines aura donc une situation privilégiée sur le site.

Près de 500 collaborateurs et collaboratrices, 300 étudiants et étudiantes

Dans un premier temps, la Maison des Sciences Humaines accueillera quelques 475 personnes. L'immeuble aura cependant une capacité d'accueil pour 534 personnes ce qui permettra d'assurer une première période de développement sans que pour

autant une extension ne soit nécessaire. Le personnel de la Maison des Sciences Humaines est constitué de chercheurs, de techniciens d'encadrement et du personnel administratif.

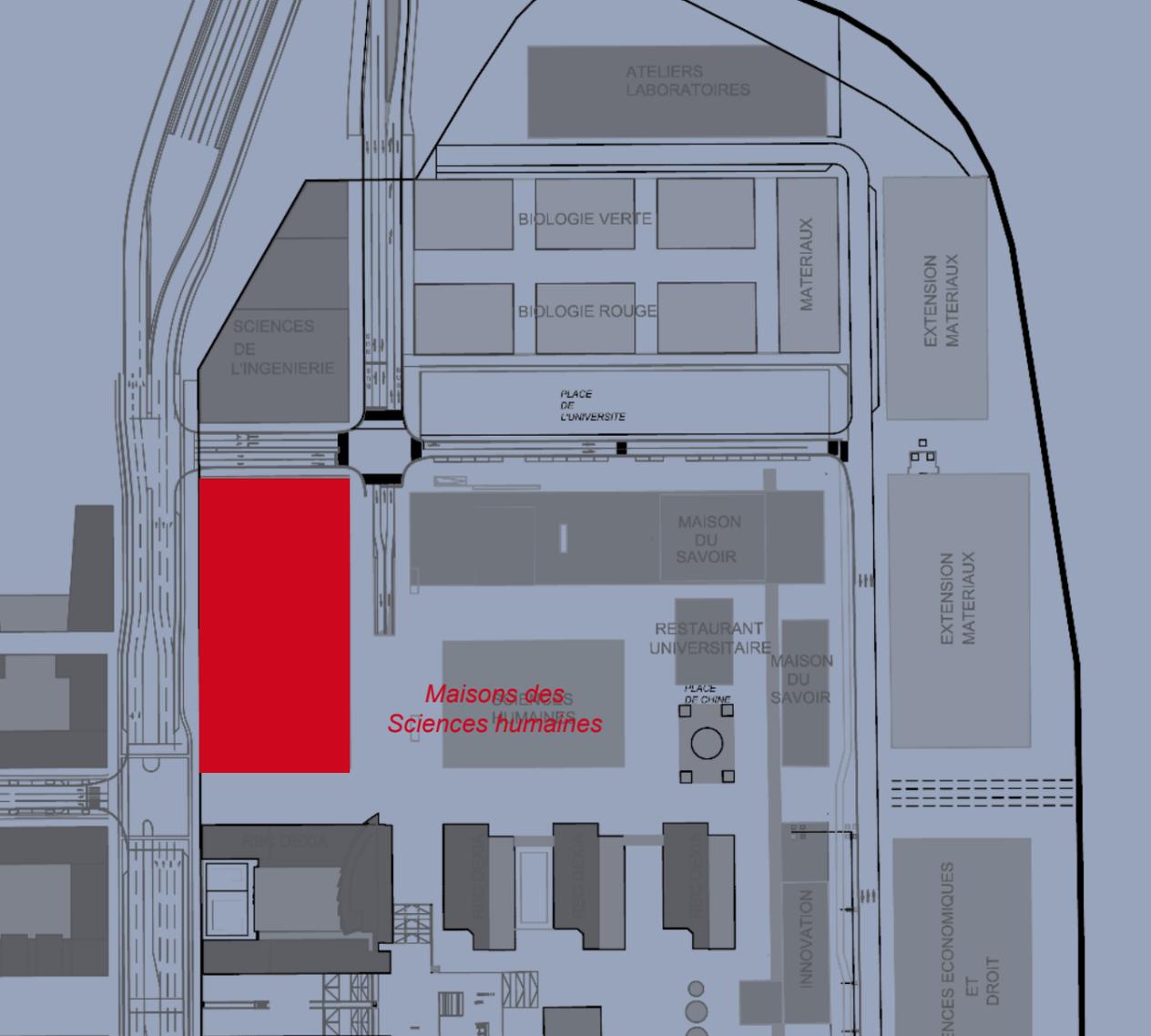
Le nombre des étudiants, quant à lui, sera variable en fonction des Masters offerts. On peut actuellement estimer les étudiants dans ce cycle d'études à quelques 300, sachant que ce nombre peut fluctuer avec le temps.

La recherche est dirigée par les professeurs de l'université et les professeurs invités. Les professeurs sont assistés par des chercheurs professionnels à engagement temporaire pour encadrer les doctorants associés aux projets de recherche dans le cadre de

leurs travaux de thèses ainsi que les étudiants de Master qui sont impliqués dans ces mêmes processus dans le cadre de leur cursus d'études.

De nombreuses recherches dans le domaine des Sciences humaines reposent sur des enquêtes qui sont réalisées parmi les populations ciblées. Ceci concerne particulièrement les recherches dans les domaines de la Sociologie, de la Démographie et celles qui exigent des données statistiques. Ces enquêtes souvent longues et exigeantes sont réalisées par des enquêteurs, pour la plupart externes. D'autres projets exigent pourtant des laboratoires spécifiques, notamment les recherches dans les domaines de la Cognition, de la Linguistique, pour ne citer que ceux là. Le personnel technique apporte son support aux activités de recherche, surtout





Implantation de la future Maison des Sciences Humaines

dans la gestion des équipements techniques nécessaires aux travaux de recherches. L'encadrement administratif des travaux de recherches est assuré par le personnel administratif qui est à disposition des différentes unités de recherches.

La Maison des Sciences Humaines est dirigée par le doyen de la faculté. Il est encadré par son personnel administratif qui assure la gestion de l'immeuble, l'organisation et la coordination des activités de recherche et d'enseignement. Cependant, la Maison des Sciences Humaines n'est pas exclusivement orientée sur la recherche. Elle doit également assurer l'enseignement spécifique du Master, les autres cycles d'enseignement étant concentrés dans la Maison du Savoir.

Outre ces habitués qui fréquentent tous les jours l'immeuble, la Maison des Sciences Humaines accueille de nombreux visiteurs, que ce soient les personnes participant aux recherches, les invités aux séminaires, les visiteurs de conférences et expositions qui seront organisées au sein de l'institution.

Un programme simple mais efficace

Le programme de construction de la Maison des Sciences Humaines est simple mais efficace. Ces deux qualités sont d'ailleurs indispensables pour garantir la plus grande flexibilité dans le temps et dans l'espace. Il faut considérer que l'université est en devenir. Elle évoluera rapidement dans un avenir proche. Car même si les grandes lignes de son concept sont dès à présent arrêtées, les détails de sa configuration ne sont pas encore précisés. Il faut donc que ce développement puisse avoir lieu sans entraves dans les murs de la Maison des Sciences Humaines.

Le programme comporte quatre zones fonctionnelles différentes : les locaux réservés aux enseignants et chercheurs, le plateau technique de la recherche et de l'enseignement, l'administration centrale ainsi que la logistique de l'immeuble.

La première zone, celle qui est réservée aux travaux de

recherches proprement dits, représente la plus grande partie. Plus de 9.500 m² de surfaces nettes sur un total de plus de 16.000 m². Ces surfaces sont essentiellement des espaces de bureaux réservés aux professeurs, aux chercheurs et aux doctorants qui sont impliqués dans les projets de recherche. Ce sont des surfaces banalisées, modulables et flexibles disposant des infrastructures usuelles de bureautique. Ces surfaces seront affectées suivant les besoins aux différents projets de recherche en tenant compte de leur évolution respective.

Ces besoins de flexibilité exigent une structuration claire et ordonnée des espaces afin de créer des unités fonctionnelles cohérentes. Celles-ci auront une surface nette de 400 m² pouvant accueillir 20 à 30 personnes, ce qui correspond aux grandes unités de recherche.

D'une part, la spécificité de la recherche amène les chercheurs à former des groupes de projets de taille et de longévité variables. D'autre part, une même personne peut travailler sur plusieurs projets et donc appartenir à plusieurs groupes. Les espaces de bureaux doivent donc avant tout être conçus comme des surfaces éminemment flexibles dont le fil conducteur est l'interchangeabilité des différents types de locaux.

Les espaces de bureaux sont conçus sur une modulation permettant la création d'espaces de 12 m², de 18 m² et de 24 m². Des salles de réunion et de travail plus grandes seront également possibles. Chaque unité disposera par ailleurs d'infrastructures périphériques, sanitaires, salles de reproductions, kitchenette, locaux techniques spécifiques et dépôts locaux qui lui sont nécessaires à un fonctionnement irréprochable.

Le plateau technique de la recherche et de l'enseignement est une zone qui regroupe toutes les salles spéciales de la Maison des Sciences Humaines, notamment les laboratoires, les salles techniques, les salles d'ordinateurs ou encore les salles d'enseignement et de séminaires pour l'enseignement spécifique du Master. Ce regroupement a pour objectif de réduire les surfaces nécessaires par l'exploitation de synergies potentielles d'utilisation.

La logistique de l'immeuble regroupe les services de la gestion domestique du complexe immobilier. Principalement situées au sous-sol de l'immeuble, il s'agit en fait de toutes les surfaces techniques pour les serveurs informatiques, les centrales de ventilation, les stocks et réserves ainsi que les locaux auxiliaires. La logistique se situe en dehors des circuits d'utilisation de l'immeuble.

Logements prévus pour étudiants

Mais le programme de construction ne se limite pas exclusivement au programme universitaire. Dans un souci de mixité d'une part, et d'autre part pour répondre à

la demande des chercheurs de disposer de logements à proximité de leur lieu de travail, il est prévu de construire dans le contexte de la Maison des Sciences Humaines un nombre conséquent de logements, environ 30 appartements pour chercheurs et 140 logements pour étudiants.

Le concept devra permettre un financement et une gestion par des entités indépendantes de l'université, voire même privées. Le logement doit donc être conçu de manière à avoir un fonctionnement tout à fait autonome par rapport aux fonctions universitaires. La construction d'habitations pourrait être différée dans le temps par rapport à celle des infrastructures universitaires. Dans ce cas, il faut que l'image d'ensemble de l'îlot ne soit pas affectée par la présence de pignons ou d'éléments en attente.

Les logements pour les étudiants sont regroupés en entités de quelques 50 à 75 unités. Ils seront équipés de tout le mobilier et des équipements immobiliers par destination. Il y a lieu de distinguer entre deux types de logements : le type de logement communautaire et le type studio. Si la salle d'eau privative constitue le standard dans toutes les nouvelles constructions de résidences pour étudiants, le studio disposera par ailleurs d'une kitchenette qui offre plus d'autonomie. Les appartements pour chercheurs auront une, deux ou trois chambres.

Le concours est lancé

Huit concurrents sont en lisse. Ils ont été sélectionnés par le jury parmi 45 concurrents à la suite d'un appel de candidatures international. Le règlement du concours et le programme de construction leur ont été transmis. Les candidats devront introduire leur projet pour le 15 avril 2008. Le préjury, qui est chargé de contrôler la conformité matérielle des projets introduits, disposera de quatre semaines pour l'étude des propositions et l'établissement de son rapport.

Le jury se réunira pendant deux jours, les 15 et 16 mai 2008 au cours desquels ses membres feront une analyse approfondie des projets concurrents et prendront une décision pour désigner les lauréats.

En principe, le lauréat sera chargé de la réalisation du projet. Cependant, le Fonds Belval se réserve le droit de faire une analyse contradictoire avec le lauréat pour avoir toutes les assurances concernant le respect des limites budgétaires imposées, sa faisabilité et sa concordance par rapport aux exigences fonctionnelles.

C'est seulement après cette analyse plus approfondie que la mission sera attribuée. Cette démarche vise essentiellement la consolidation budgétaire des projets et la prévention du Fonds Belval contre des déconvenues lors de la réalisation du projet.

Le concours d'architectes pour la Maison des Sciences Humaines a été lancé le 5 septembre 2007 dans la presse luxembourgeoise et dans le journal officiel des communautés européennes. Cette procédure est imposée par la loi concernant les marchés publics au respect de laquelle le Fonds Belval est astreint. 45 candidats ont répondu à l'appel de candidatures.

Le jury qui s'est réuni pour la première fois le 28 novembre a procédé à la sélection des concurrents. Le nombre de participants avait été fixé à un maximum de 8 groupements. Comme pour les concours précédents, la compétition ne s'adressait pas uniquement à des architectes, mais à des équipes de maîtrises d'oeuvre qui regroupent tous les partenaires devant collaborer à la conception de l'ouvrage : les architectes, les ingénieurs et autres spécialistes éventuels.

Le calendrier du concours a été fixé par le jury. La remise des projets est prévue pour le vendredi 15 avril 2008. Le préjury disposera de quatre semaines pour l'analyse des projets qui seront introduits par les concurrents. Le jury se réunira les 15 et 16 mai 2008.

La proclamation des résultats du concours aura lieu le samedi 17 mai 2008 au pavillon Skip.

les concurrents

Jean-Marc IBOS Myrto VITART (F)

L'agence Jean-Marc Ibos Myrto Vitart a été créée en 1990. Ce bureau d'architecture français a participé à de nombreux concours internationaux et a obtenu diverses distinctions pour ses projets. Parmi ses réalisations compte e.a. le Musée des Beaux-Arts à Lille, les Archives départementales d'Ille et Vilaine à Rennes, le Centre de Secours et Unité de Maintenance à Nanterre ainsi que la Grande Bibliothèque à Strasbourg qui est en cours de réalisation. Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart ont enseigné e.a. à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, à la TU Berlin, à la Columbia University à New York et à l'Ecole spéciale d'architecture à Paris.

Auer + Weber + Assoziierte (D)

Auer + Weber + Assoziierte est né en 2006 du bureau d'architecture Auer + Weber fondé en 1980 par Fritz Auer et Carlo Weber. Auer + Weber a remporté de nombreux premiers prix ainsi que des mentions lors des concours. Ils ont réalisé des bâtiments pour la recherche et l'enseignement: LUXUN Academy of Fine Arts en Chine, bâtiment pour infrastructures centrales du campus Martinsried, bibliothèque de l'Université de Magdeburg, Institut Max Planck pour Biophysique à Francfort. Le bureau Auer + Weber a obtenu de nombreux prix d'architecture parmi lesquels le « Deutscher Architekturpreis » en 2001 et 1989. Fritz Auer a enseigné à la FH München et à l'« Akademie der Bildenden Künste » à Stuttgart, Carlo Weber a enseigné à l'Université de Stuttgart et à la TU Dresden.

P.ARC: Schemel Wirtz – Itten + Brechbühl (L/CH)

Les bureaux Schemel Wirtz architectes et Itten + Brechbühl sont membres de la structure P.ARC et ont acquis une large expérience à travers des réalisations les plus diverses comme p.ex. bâtiments administratifs, complexes universitaires, hôpitaux, écoles et logements. Un projet actuellement en réalisation au Luxembourg est le Centre Européen de Conférences au Kirchberg.

m³ architectes (L)

Le bureau luxembourgeois m³ architectes fondé en 1997 est dirigé par Jos Dell, Alain Linster et Marie-Hélène Lucas. Parmi leurs projets remarquables comptent le Centre National de Rééducation au Kirchberg et la Cour de Justice des Communauté Européennes au Kirchberg (en collaboration avec Dominique Perrault et Paczowski & Fritsch). m³ a remporté un Silver Award au Prix Luxembourgeois d'Architecture en 2007 pour un complexe de logements sociaux à Rumelange.

Tatiana Fabeck – ABSCIS ontwerpgroep (L/B)

Le bureau luxembourgeois d'architecture Tatiana Fabeck a été créé en 1996. Il a participé à de nombreux concours et a obtenu huit premiers prix. Parmi ses réalisations comptent le bâtiment administratif de la Banque Populaire du Luxembourg et le siège de la Industrielkreditbank au Kirchberg. ABSCIS est un bureau d'architecture belge créée en 1987 qui dispose d'une expérience approfondie dans la conception et la réalisation de structures universitaires.

Teisen & Giesler & Frank Nicklas (L)

Les bureaux d'architectes Teisen & Giesler et Frank Nicklas sont deux bureaux luxembourgeois qui ont participé ensemble à différents concours comme p. ex. l'Ecole Européenne II à Mamer et le réaménagement de l'ancien Hôtel de Ville à Differdange en Centre culturel et polyvalent. La réalisation de deux bâtiments scolaires, le nouveau Lycée et Collège Vauban et le bâtiment annexe de l'Ecole Française a permis au bureau Teisen & Giesler d'élargir ses expériences dans le domaine de la construction des bâtiments pour l'enseignement. Pour l'aménagement des Rotondes à Luxembourg pour « Luxembourg et la Grande région 2007 » le bureau Teisen & Giesler a obtenu le Golden Award du Prix Luxembourgeois d'Architecture 2007.

Poponcini & Lootens (B)

Le bureau Poponcini et Lootens a été créé en 1991 par Mauro Poponcini et Patrick Lootens. Parmi leurs projets remarquables comptent l'extension des Facultés de Pharmacie et de Médecine du Campus Gasthuisberg à Louvain, la rénovation et la construction d'un campus pour l'enseignement supérieur / Haute école Saint-Luc à Bruxelles et le siège de l'INBEV à Louvain. Mauro Poponcini enseigne à l'Université de Louvain, Patrick Lootens a enseigné à l'Académie d'architecture d'Anvers jusqu'en 2005.

Archibureau Pawlowski (L)

L'Archibureau Pawlowski créé en 2005 est issu de l'agence indépendante créée par Jacek Pawlowski en 1989. Le bureau a participé à de nombreux concours dans lesquels il a remporté divers prix et mentions. Parmi ses réalisations comptent des habitations pour le Fonds du Logement à Strassen, le bureau des Postes et la téléboutique « Accinauto » à Luxembourg-Gare. Actuellement le bureau réalise la transformation et l'agrandissement du Lycée Technique à Lallange ainsi qu'un complexe d'habitation pour personnes âgées à Rumelange.



Poponcini & Lootens
photographe: Filip Van Loock



m³ architectes



Ibos Vitart
photographe: Stéphane Chalmeau



Tatiana Fabeck



P.ARC



Auer + Weber + Assoziierte



Teisen & Giesler
photo: Gilles Rod



Archibureau Pawlowski



UN CIPA EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Interview avec l'architecte Michel Petit

La commune de Sanem a confié au bureau d'architecture Michel Petit deux projets localisés dans le quartier résidentiel de Belval : le Centre Intégré pour Personnes Âgées (CIPA) et un complexe scolaire. Les deux projets faisaient l'objet d'un concours d'architecture. Parmi 14 dossiers déposés pour le projet du CIPA, l'architecte Michel Petit, en collaboration avec Sander Hofrichter Architekten, a remporté le concours. C'est l'intégration du bâtiment dans le tissu urbain qui a particulièrement séduit le jury. L'architecte nous a fourni des détails sur son projet.

Votre bureau a remporté le premier prix du concours pour le CIPA de Sanem. Quelles sont les lignes directrices, les particularités de ce projet ?

Le principal défi à relever pour l'architecte dans la réalisation d'un tel équipement consiste à créer un bâtiment en parfaite harmonie avec l'environnement urbain, un lieu sécurisé et confortable avec des repères clairement identifiés, une distribution des fonctions homogène qui respecte l'équilibre entre les espaces publics et les espaces privés.



La particularité architecturale du bâtiment du CIPA réside dans son agencement en forme de Z et dans sa simplicité. Le bâtiment s'inscrit dans la continuité des constructions environnantes et formera une partie intégrante du quartier résidentiel de Belval-Nord. De par son articulation et son implantation, le volume donne lieu à la création d'espaces intérieurs et extérieurs différenciés : zones publiques et espaces privés réservés aux pensionnaires et au personnel, zones de service et de livraison.

Le projet mise sur la facilité d'orientation pour les pensionnaires aussi bien que pour les visiteurs et se compose de trois ailes consécutives : l'accès principal au bâtiment donne d'un côté sur la partie centrale et de l'autre côté sur l'aile Est où sont regroupées les fonctions publiques. Le rez-de-chaussée de l'aile Ouest est réservé aux locaux de service. Les habitations des pensionnaires se trouvent au 1^{er} et 2^e étage. Des espaces de repos et de circulation augmentent le confort des résidents.

Les façades sont tramées par le module des chambres et structurées en une zone publique au rez-de-chaussée et une zone privée aux étages supérieurs. Au rez-de-chaussée, la perméabilité vers la place du quartier ou le parc privé impose des vitrages sur toute la hauteur. Aux étages, fenêtres et loggias rythment la suite des pleins et des vides des façades qui auront un habillage en briques.

Quel est le concept énergétique du bâtiment ?

Un argument important du jury pour la sélection du projet a été sa conception économique au niveau de la consommation d'énergie et au niveau de l'entretien. Le bâtiment s'inscrit dans un type d'équipement à basse énergie, avec une isolation en laine minérale. Il sera raccordé au réseau de chauffage urbain existant.

Quelle est la capacité d'accueil du CIPA ?

Le CIPA est conçu pour 120 pensionnaires en chambres individuelles de 30 m². Pour des couples, il y a la possibilité de faire des chambres doubles. Au 1^{er} étage, une vingtaine de chambres est réservée à des personnes démentes. Celles-ci ont accès à une terrasse et un jardin séparés du parc des autres pensionnaires.

De quels équipements et services pourront bénéficier les futurs pensionnaires ?

Les pensionnaires disposeront de chambres accueillantes, bien éclairées, avec un parquet en bois. Pendant la journée, le lit peut être dissimulé. Les

chambres sont orientées vers l'extérieur avec vue sur le parc privatif du CIPA et le ruisseau du Wënschelbach ou sur la place du quartier. Une partie des chambres dispose d'un balcon couvert. L'accès des pensionnaires au parc se fait à partir du hall central du rez-de-chaussée. Ici sont rassemblées différentes fonctions publiques - des magasins, coiffeur, bistrot, jeu de quilles -, ainsi que le restaurant. Celui-ci donne sur le parc de l'établissement où les résidents et leurs visiteurs jouissent d'un espace de repos ensoleillé.

Quel est le coût de réalisation du projet ?

Le coût de construction pour la réalisation du projet est de 19'000'000.-€ (HTVA). La commune de Sanem est le porteur du projet. Le bâtiment est à 80 % subventionné par l'Etat.

Quand le bâtiment sera-t-il opérationnel ?

Le projet se trouve actuellement dans la phase APD (avant projet détaillé). Le début de chantier est prévu en 2009, la mise en service du bâtiment en 2011.

Vous travaillez actuellement sur un autre projet à Belval, un centre scolaire, également pour la commune de Sanem, où en est-il ?

Le centre scolaire qui se compose de plusieurs corps de bâtiments - préscolaire, primaire, maison relais, salle de gymnastique - est en phase APS (avant projet sommaire). Il n'y a pas encore une date précise d'ouverture.

Nous aurons encore l'occasion de revenir sur ce projet dans une édition ultérieure du Magazine.



Michel Petit

L'architecte Michel Petit est né le 5 novembre 1954 à Luxembourg. De 1974-1981 il accomplit ses études d'architecture à la « Technische Universität Wien ». De 1982 à 1989, il exerce en tant qu'architecte indépendant, puis il devient cofondateur du bureau « Schumann & Petit architectes ». Parallèlement, de 1995 à 2002, il dirige l'Agence de gestion en architecture Ar-

gest S.A. De 1997 à 2002, il s'associe avec le bureau « m3 architectes » puis fonde sa propre structure en 2002.

Le bureau d'architecture Michel Petit compte une vingtaine de collaborateurs. Parmi ses récentes réalisations figurent le bâtiment abritant le siège administratif de la société Soludec sur la friche industrielle de Differdange (2002), la transformation d'une ancienne ferme pour l'administration communale de Junglister (2002) ainsi que des maisons privées et extensions d'habitation. Actuellement, le bureau d'architectes travaille sur les projets d'un complexe scolaire à Belval, de logements sociaux dans le quartier Nonnewisen à Esch et de la 2e Ecole européenne à Mamer.

Michel Petit a participé à de prestigieux concours tels que celui pour la Philharmonie, la nouvelle Bibliothèque Nationale à Kirchberg, le Siège de l'Ordre des Architectes. Il a obtenu plusieurs prix, e.a. pour le projet de l'Incubateur ou Pépinière d'entreprises et le Lycée Technique à Belval, concours organisés par le Fonds Belval.

UNE VISION POUR LA VILLE INDUSTRIELLE



Le plan d'aménagement de Joseph Stübben

Le projet de Belval n'est pas le premier grand projet d'urbanisme de la ville d'Esch. Il a un remarquable précurseur dans les années 1920 : le plan de Joseph Stübben. Cet urbaniste allemand jouissait à l'époque d'une grande réputation grâce à sa longue expérience comme auteur d'une centaine de plans d'extension de villes en Allemagne et à l'étranger. En 1924, il dessine un avant-projet pour le développement urbain d'Esch. Le projet définitif est approuvé par le conseil communal le 30 avril 1925. Les deux versions sont aujourd'hui conservées au service de développement urbain de la commune d'Esch. Le plan Stübben est un document fascinant, minutieusement dessiné, qui reflète le souci d'améliorer la qualité de vie dans la ville industrielle.



Un des éléments les plus séduisants du plan Stübben est l'axe vert transformant l'espace autour du Dippbach en parc public et traversant la ville de l'Est à l'Ouest : des promenades, des espaces de récréation et de rencontre ainsi que des champs de sport le long du ruisseau. A certains endroits, l'axe vert horizontal est traversé par des chemins piétons bordés d'arbres sur un lit de verdure.



Au début des années 1920, l'industrie occupe une plus grande surface que la ville existante et cette ville n'existe que grâce à l'industrie. Des nouvelles structures d'habitat naissent et se démarquent dans le paysage urbain par leur caractère sériel et strictement ordonné. Ce sont les cités ouvrières, comme ici à proximité immédiate de l'usine Terres Rouges, que les entreprises font construire pour loger une partie de leur personnel.

Au début des années 1920, l'usine des Terres Rouges comprend cinq hauts fourneaux. Le plan montre aussi un extrait du réseau des voies ferrées dans lequel le site est intégré.

Le développement urbain de la ville d'Esch depuis la fin du XIX^e siècle ne suivait pas un plan d'ensemble et générait des situations que l'on considérait au sein de la commune comme peu satisfaisantes du point de vue urbanistique.¹ La relance économique au début des années 1920 laissait entrevoir une nouvelle croissance accélérée de la ville. C'est alors que les élus locaux se décident pour faire appel à un urbaniste confirmé.

Que le choix soit tombé sur Joseph Stübben n'est pas très étonnant. D'abord, l'urbaniste allemand jouissait d'une réputation internationale. Parmi ses projets on peut citer les plans d'extension de Cologne en Allemagne, d'Anvers, de Knokke et du Coq en Belgique, de Posen en Pologne, etc. Ensuite, Stübben a aussi fait son apparition à plusieurs reprises dans nos régions, chargé de concevoir des plans pour l'agrandissement de Thionville, de Saarlouis, de Sarreguemines. Le gouvernement luxembourgeois avait également fait appel au début du XX^e siècle à l'urbaniste allemand pour les plans d'aménagement du Limpertsberg et du quartier du Plateau Bourbon. Nous rencontrons Joseph Stübben vers 1920 comme

consultant pour l'aménagement du parc Gerlache à Differdange conçu par l'architecte luxembourgeois Georges Traus.² Et, de nouveau, il intervient en matière d'urbanisme à Luxembourg lorsque la Ville fait appel à ses services pour maîtriser l'intégration urbaine des communes limitrophes après leur intégration administrative en 1920. C'est-à-dire, Stübben est déjà dans les parages et la Ville d'Esch saisit l'occasion de consulter l'expert pour son projet d'extension. Stübben a alors déjà dépassé l'âge de 75 ans.

Esch-sur-Alzette en 1925 : une cité en lutte contre l'emprise totale par l'industrie

Le projet dressé par Joseph Stübben utilise comme fond de plan un relevé cadastral qui nous donne une idée précise des surfaces bâties de la ville d'Esch en 1925. En gris sont marquées les constructions existantes, en rouge les éléments projetés. L'emprise de l'industrie sur la ville apparaît ici en toute évidence : les trois usines représentent une superficie de quelques 260 ha, auxquels se rajoutent les crassiers sur le territoire des communes de Sanem et de Mondercange et la cimenterie sur le

territoire de Schifflange. Face à ses grands domaines, la ville d'Esch ne représente que quelques 125 ha de surfaces construites. Et elle doit se défendre contre une emprise totale par l'industrie. En 1914, elle réussit à empêcher la tentative de deux sociétés industrielles possédant des terrains au Nord du territoire de la ville pour y installer encore des crassiers qui auraient complètement entravé le développement urbain.³

Sur les sites industriels représentés sur le plan Stübben, on distingue les hauts fourneaux et les longs bâtiments des laminoirs de Belval et de ARBED-Esch. Le plan reproduit également à merveille le très impressionnant réseau ferroviaire qui relie les usines entre elles, les différentes installations à l'intérieur des usines, la connexion des sites vers les mines fournissant la matière première et les crassiers accueillant la décharge des résidus. Belval apparaît comme le plus grand des sites industriels. Le plan documente la stricte orthogonalité de l'usine construite d'une traite et représentant un modèle idéal au niveau de son aménagement fonctionnel.

Du côté de la ville, le plan reproduit le vieux noyau que l'on distingue



Une des réalisations qui porte le plus indubitablement la signature de Joseph Stübgen est le chemin piétons, ce tracé vert qui part du cimetière Saint-Joseph pour traverser l'îlot de maisons entre la rue Robert Schuman et la rue Jean-Pierre Michels.

sant le territoire de la ville de l'Est à l'Ouest et comprenant de nombreux espaces de jeux (*Spielwiese*), de rencontres (*Volkswiese*) et de sport (*Sportwiese*). Tout au Nord, sur le territoire de la commune de Mondercange, il prévoit un grand parc public, à l'Ouest il intègre la partie restante de l'ancien bois Clairchêne.

C'est cependant son idée d'un réseau des espaces verts qui mérite particulièrement d'être relevée. L'urbaniste ne crée pas uniquement des parcs et jardins éparpillés, mais il les relie entre eux par un système de voiries destinées uniquement aux piétons et aux cyclistes, larges de 16, 17 m ou même plus. Bordés de rangées d'arbres sur un tapis de verdure, ces chemins sont des « coulées vertes » qui traversent les îlots de maisons en créant des pe-

tits espaces semi-publics au milieu des jardins privés.

L'un de ces axes mène de l'église Saint-Joseph située au bord de la vieille ville en passant par le cimetière et l'espace de récréation autour du Dipbach jusqu'à une nouvelle *Stadthalle* et un parc situé à l'extrémité Nord.

Le souci de créer des environnements de qualité se reflète aussi dans les lotissements, en général assez spacieux pour l'aménagement de jardins potagers ou d'agrément. Pour favoriser au maximum la pénétration d'air et de lumière par un ensoleillement optimal, Stübgen évite une haute densité. Il préconise en général la construction de groupes de maisons sur le bord des îlots avec des ouvertures visuelles ou

réelles vers les espaces intérieurs et un parcellaire régulier.

Les endroits les plus charmants sont réservés à des villas, individuelles ou jumelées : le long du Dipbach, en bordure du parc Langholz. Si on constate donc une certaine hiérarchie sociale, il n'y a pas de ségrégation très stricte dans l'ensemble, mais une mixité graduelle. Aussi faut-il souligner que les quartiers les moins privilégiés, puisque situés aux abords des zones industrielles, sont toujours traités avec autant de soin et dotés d'espaces verts, de places de jeux à proximité, etc.

Comme nouvelles zones vertes on peut encore citer les cimetières, l'extension du cimetière Saint-Joseph et la proposition d'aménagement du cimetière de Lallange sui-

vant un concept nouveau esquissé dans son avant-projet, ainsi que les cimetières israélites et protestants.

A côté de toutes ces zones vertes, il faut mentionner la très impressionnante quantité d'arbres que Stübben propose de planter le long des rues, des chemins, comme contournement de places et de squares. Les plantations d'arbres dépendent de la largeur de la rue. On distingue les boulevards (*Ringstrassen*) avec une largeur allant de 20-25 m qui sont bordés d'une rangée d'arbres des deux côtés, tout comme certaines rues secondaires qui ont une largeur de 12-17 m. Les petites rues de 8-10 m se limitent à des jardins d'agrément devant les maisons.

Les comptes rendus du conseil communal nous apprennent que la Ville d'Esch tenait à cœur la réalisation d'espaces verts et avait déjà entamé la plantation d'arbres avant la finalisation du plan Stübben : « Zahlreiche städtische Strassen wurden mit Baumreihen umgeben und sollen dieselben die gleichförmige Flucht der Häuserreihen beleben. [...] An verschiedenen Orten, so um das Stadthaus, am Grobierchen, hinter dem Polizeigebäude, usw., sind Grünanlagen entstanden, die viel zur Verschönerung dieser Plätze beitragen. [...] Bei einer eventuellen

Erweiterung des Stadtgebietes sollen den Grünanlagen ein besonderes Interesse zugewandt werden, denn die Frei- und Grünflächen können als die „Lungen“ einer modernen Stadt bezeichnet werden. »⁵ Le plan de Joseph Stübben n'aura pas déçu en ce sens.

La ville d'Esch comme cité-jardin

Si l'on compare ses plans d'extension de villes, on constate que Stübben ne procède pas selon un strict schéma, mais prend en considération la situation spécifique de chaque ville : les réseaux routiers et la construction existante, la topographie, la végétation, etc. Pour les zones d'agrandissement de grandes villes Stübben privilégie un style d'urbanisme baroque caractérisé par des axes routiers larges de 30 à 60 m, d'impressionnantes perspectives et places monumentales, des réseaux en étoile, des grands blocs d'immeubles. La *Neustadt* de Cologne et le plan d'extension d'Anvers en sont de parfaits exemples.

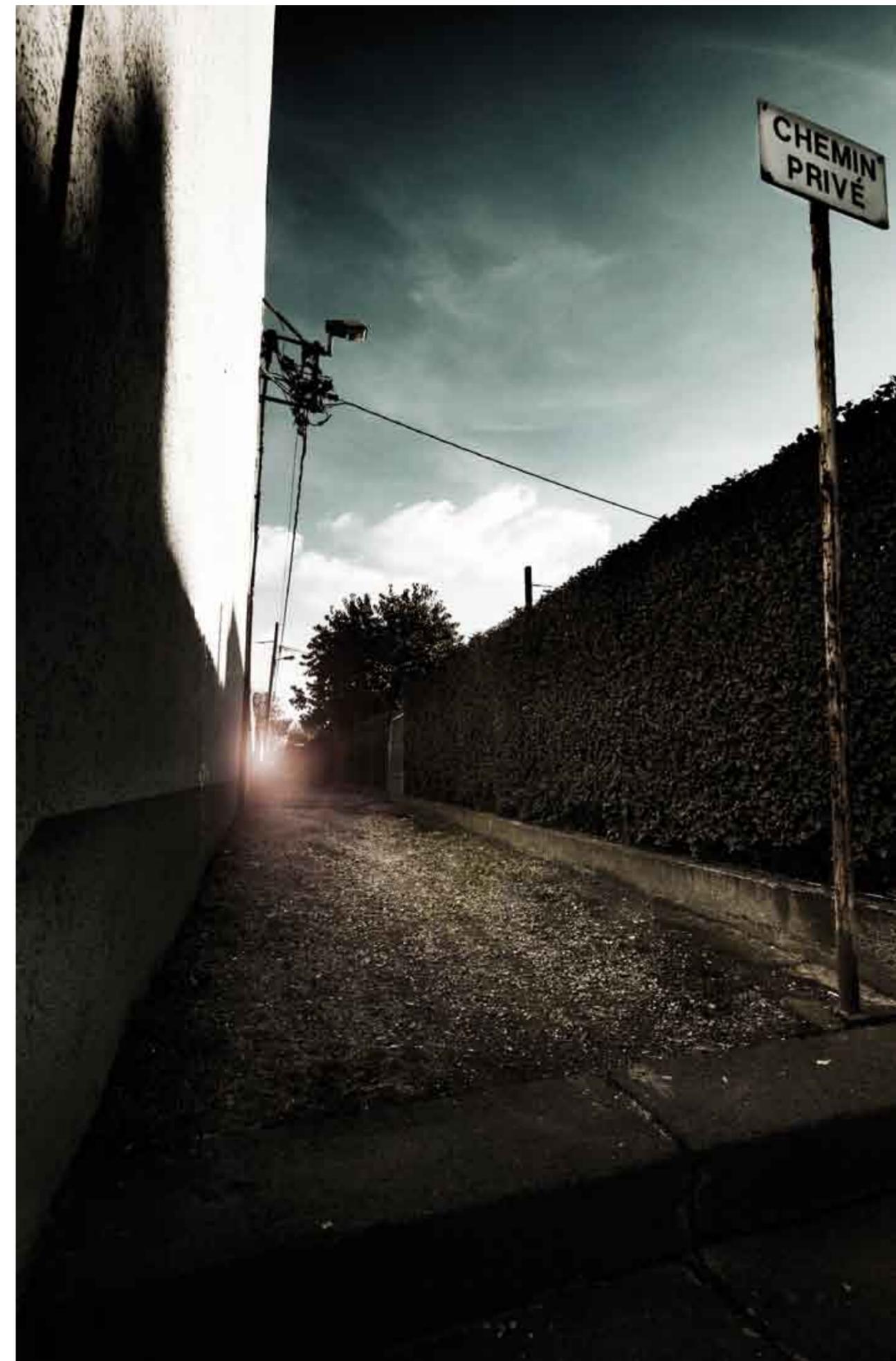
Pour le Plateau Bourbon à Luxembourg, Stübben avait également prévu un urbanisme correspondant à la fonction de la ville comme capitale du pays. Ainsi il avait proposé une avenue centrale large de 32-50 m, et l'emplacement d'un bâ-

timent imposant sous forme du musée national sur le bord du plateau avec entrée principale tournée vers l'avenue. Au bout de ce grand axe, il plaçait le bâtiment de la nouvelle gare centrale qui sera construite en 1907. Il dessina un second axe partant du musée national pour aboutir sur la place devant une grande église sur l'autre bord du plateau.

Pour Esch-sur-Alzette, l'urbaniste allemand poursuit une autre approche. Ici, il renonce au grand geste de représentation monumentale, les boulevards (*Ringstrassen*) atteignent au maximum 25 m, et il met l'accent sur le caractère résidentiel de la zone d'extension. Le plan pour la ville d'Esch rappelle plutôt les aménagements du type des cités-jardins anglaises, qu'il qualifiait lui-même de *Kleinhaus-siedlung* dans son ouvrage *Der Städtebau*.

Les grands axes vers Luxembourg, Mondercange, Ehlerange et Sanem étaient déjà définis à l'arrivée de Stübben. Sur la base de cette situation, il crée deux *Ringstrassen*, c.-à-d. des boulevards urbains bordés d'arbres, à l'Ouest et au Nord, et de nombreuses *Radialstrassen* ou rues secondaires, dont les tracés sont adaptés aux nivellements naturels.

Herrmann Joseph Stübben est né en 1845 à Hülchrath près de Düsseldorf et est mort en 1936 à Francfort. Il a fait ses études à la Bauakademie de Berlin et était urbaniste de la ville d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Au cours de sa carrière il intégra différents organismes étatiques et communaux en Allemagne et à l'étranger comme conseiller. Joseph Stübben était l'auteur d'une centaine de plans d'extension de villes et d'innombrables publications dont la plus importante est l'ouvrage « Der Städtebau » (Handbuch der Architektur, éd. par J. Durm) paru en 1890, réédité en 1907 et en 1924.





L'urbaniste Stübben proposait une faible densité sur l'ensemble de la zone d'extension : des quartiers majoritairement résidentiels avec constructions pavillonnaires du type «villa», maisons contiguës agrémentées de jardins sur rue, des places et des squares de forme et de taille différentes.

Dans la ville d'Esch d'aujourd'hui on retrouve encore maintes traces de l'esprit de l'époque.

Ce n'est que le quartier autour de la *Stadthalle* qui revêt un caractère plus représentatif. C'est ici que Stübben prévoit la création d'un nouveau centre comme pendant de la vieille ville et relié à celle-ci par des nouvelles rues. Nous ne savons pas si la *Stadthalle* devait être une nouvelle mairie ou un centre culturel, mais les terrains aux alentours réservés à des bâtiments publics nous renseignent qu'il s'agit bien ici d'un quartier répondant à des fonctions administratives.

Ce sont encore les églises et l'hôpital de la ville qui sont traitées comme des monuments, devancés d'une place et agrémentés d'un jardin. Les écoles sont dotées de surfaces utilitaires, espaces verts ou cours, destinées à la récréation et au sport. La variation des formes, qu'il s'agisse de places, de

jardins, d'aménagements de parcs ou de lotissements, reflète le souci de créer des endroits pittoresques, identifiables. Les nouvelles zones industrielles sont proposées à la périphérie Nord-Est et Nord-Ouest de la ville.

Si le plan de Stübben séduit au niveau de la qualité des aménagements prévus, il donne pourtant lieu à une remise en question quant à son fonctionnement. En effet, la largeur des rues, les jardins sur rue et la faible densité nous indiquent que la majeure partie de la zone d'extension semble destinée à des quartiers résidentiels. Même le centre administratif au Nord est entouré de d'habitations à faible densité, avec des jardins sur rue. Il ne s'agit donc ici non plus d'un centre commercial et il faut se demander, si l'ancien centre ville était destiné à détenir

toujours à lui seul cette fonction. Avec une population de 100.000 habitants visée par l'extension, le centre commercial autour de la rue de l'Alzette du quartier du Brill n'aurait guère suffi aux besoins d'une telle population.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que la population d'Esch n'a jamais dépassé les 30.000 habitants mais que les surfaces occupées aujourd'hui atteignent bientôt les limites du territoire. L'aménagement du quartier Nonnewisen et de quelques autres réserves vont contribuer à faire croître la population d'Esch dans les années à venir. Le plan Stübben avec sa faible densité correspondait à d'autres usages, d'une autre époque. Aujourd'hui, le nombre de personnes par ménage est nettement inférieur à celui du début du siècle dernier.





Réalisations

Les élus de la ville étaient décidés à réaliser le plan Stübben et commencèrent à acquérir et d'échanger des terrains en vue de nouveaux aménagements. En 1925, le quartier de Wobrécken a fait l'objet d'un plan de lotissement d'une contenance de 4 ha environ avec 110 places à bâtir.⁶ Dans le quartier Uecht, ce sont les futures rues Sidney Thomas et abbé Jules Lemire, la place Jean Jaurès puis, dans le quartier Bruch, la rue et la place des Franciscains, la place des sacrifiés à l'intersection de ces différents quartiers qui furent réalisées à l'époque.

Dans le quartier Dellhéicht, c'est la rue de l'Hôpital (*Tiergartens-trasse*) et la rue Emile Mayrisch (*Dellhöhrstrasse*) jusqu'au niveau de l'hôpital qui vont sur le compte de l'urbaniste allemand. La réalisation du cimetière de Lallange, entamée en 1931, s'inspire du plan esquissé dans l'avant-projet de Stübben. Les bains municipaux qu'il avait projetés en bordure du parc du Dipbach ont été construits finalement sur l'actuelle place des sacrifiés.

La commune d'Esch avait même commencé à mettre en

oeuvre une partie du réseau de chemins verts. C'est un des exemples d'aménagement les plus typiques de Stübben qui a vu le jour à proximité des bains municipaux : un chemin piétons bordé d'arbres qui s'élargit sous forme d'une petite place avec des bancs au milieu de l'îlot délimité par la rue Schuman d'un côté et la rue J.P. Michels de l'autre côté.

Par contre, lors de la réalisation des logements communaux dans la rue Aloyse Kayser, la commune a renoncé à l'aménagement des jardins d'agrément prévus par Stübben en raison de la profondeur réduite des parcelles à construire.⁷

La réalisation du plan d'extension dans son ensemble se heurtait à plusieurs réalités. D'abord, le plan ne fut pas approuvé par le gouvernement puisqu'il n'existait pas de base légale. La loi de 1937 concernant l'aménagement des villes n'avait pas encore vu le jour.

Au niveau local, un grand problème était le morcellement des terrains en possession d'une multitude de propriétaires. En cas de non accord sur la cessation, la commune ne disposait

pas d'instruments pour imposer le plan d'aménagement. Finalement, l'accroissement de la population s'arrêta avec la crise économique mondiale en 1929. Les années 1930 furent une période de stagnation, voire de régression, la construction était à un rythme ralenti. L'extension de la ville comme projetée par Stübben n'était donc plus justifiée.

Nous ne savons pas si le plan de Joseph Stübben a servi concrètement de modèle pour les lotissements des années 1950. Mais, certains quartiers comme la cité du Cinquantenaire p.ex., rappellent les aménagements urbains préconisés dans les années 1920. Par contre, il est certain que le plan vert établi pour la ville d'Esch dans les années 1980, ait pris le plan de Joseph Stübben comme source d'inspiration. Le plan vert n'a d'ailleurs jamais été approuvé par les édiles.

Et le plan Stübben continue à avoir ses effets. Demain, une des idées phare de l'urbaniste sera enfin réalisée, au moins en partie, au quartier Nonnewisen : c'est l'aménagement des alentours du Dipbach comme zone verte et de récréation.

L'urbaniste Stübben avait proposé d'implanter le bâtiment des bains publics aux abords du parc longeant le Dipbach. Les bains municipaux furent réalisés vers 1950 sur la place des sacrifiés dessinée par Stübben et dénommée alors «Fächerplatz».

¹ Voir: Un eldorado pour les promoteurs?, Magazine du Fonds Belval 3/07, p. 10-19.
² Differdange Magazine 06-2006, p. 14.
³ Schengen, Paul, Le plan, l'extension urbaine et l'organisation foncière de la ville d'Esch-sur-Alzette, dans: La Ville d'Esch de 1839 à 1939, Esch-Alzette 1940, p. 63-64. ⁴ Analytischer Sitzungsbericht der Stadtratssitzungen. Nr 2, Samstag, den 14. März 1925, p. 27.
⁵ Kurzgefasster Sitzungsbericht über die Stadtratssitzungen. No 7 Sitzung vom Samstag, den 27. September 1924, p. 107. ⁶ Schengen Paul, Le plan, l'extension urbaine et l'organisation foncière de la ville d'Esch-sur-Alzette, dans: La Ville d'Esch de 1839-1939, Esch-Alzette 1940, p. 59. ⁷ Lorang Antoinette, Arbeiterkolonien und billige Wohnungen (éd. Ministère du Logement), Luxembourg 1994, p. 194.

moleskine

carnet culturel

Mémoires croisées au quartier « Italie »

Le 14 octobre dernier, le Centre de Documentation des Migrations Humaines a inauguré un itinéraire-mémoire dans le quartier « Italie » de la ville de Dudelange. L'idée était de croiser les mémoires des habitants qui ont marqué ce quartier de leurs empreintes à travers l'architecture ou l'art de vivre.

Ce quartier s'est développé à l'ombre de l'usine, à une époque où le travail, l'habitat et la vie sociale formaient une certaine unicité de lieu. Les ouvriers et mineurs qui travaillent à l'aciérie de Dudelange -, une grande majorité d'Italiens -, vont donner naissance à ce quartier et le marquer durablement d'un « air d'Italie ».

Jusqu'au milieu du XX^e siècle ce quartier va vivre au rythme de l'usine et des grands événements qui bouleverseront le siècle. Puis la crise de la sidérurgie qui s'annonce aura des répercussions sur le quartier et va provoquer entre autre le retour de certains en Italie. D'aucuns encore quitteront le quartier pour s'établir ailleurs.

Une autre histoire du quartier va alors se dessiner marquée par l'arrivée de nouveaux habitants : Espagnols, Capverdiens, familles d'ex-Yougoslavie, mais surtout Portugais.

Si l'aciérie a donné naissance, puis a contribué à l'essor de ce quartier, aujourd'hui, c'est les loyers bon marché qui expliquent son attractivité auprès des populations immigrées.

Laissez-vous porter par l'histoire de ses habitants aux origines variées et qui ont façonné ce quartier.

Informations pratiques :

Vous trouverez des dépliants de cet itinéraire au Syndicat d'initiative de la ville de Dudelange, tél. (+352) 51 09 17 et au Centre de Documentation



des Migrations Humaines (Gare Dudelange-Usines) ouvert du lundi au vendredi de 11-18h, lors d'expositions également les samedi et dimanche de 15h-18h ainsi que dans les cafés du quartier : Café Bienvenue (67 rue Gare-Usines) et Café Inès (18 rue des minières).

Des visites gratuites en français sont proposées de mars à mai 2008 le dernier dimanche de chaque mois. Rendez-vous au Centre de documentation des migrations humaines à 15h.

La réservation pour ces visites est obligatoire, par email : zeina.habet@culture-routes.lu ou par téléphone : (+352) 516 985-1.

© Le Fonds Belval

Rédaction et conception graphique : Le Fonds Belval

Photos : Véronique Fixmer, CEPS/INSTEAD, Université du Luxembourg, Patrick Jung
Images de synthèse: Baumschlager & Eberle, Michel Petit Architectes

Plan Stübben : Joseph Stübben, Stadtbauplan für Esch a.d. Alzette, Münster 5. Januar 1925
(4 feuilles recomposées, Service de développement urbain de la Ville d'Esch-sur-Alzette)

Impression : Imprimerie Kremer-Müller & Cie., Foetz

Luxembourg, décembre 2007

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

6, avenue des Hauts Fourneaux
L-4362 Esch-sur-Alzette

Tél.: + 352 26 840-1
Fax: + 352 26 840-300
Email : fb@fonds-belval.lu
www.fonds-belval.lu



Dietmar Eberle en audience au Skip

Le Fonds Belval invite régulièrement des architectes qui ont fait un projet dans le contexte du réaménagement de la friche industrielle à présenter leurs oeuvres au public. Le 14 novembre 2007, le pavillon Skip a accueilli quelques 70 auditeurs et auditrices lors de la conférence de Dietmar Eberle, architecte autrichien de renommée internationale. Le bureau d'architecture Baumschlager & Eberle, en collaboration avec le Luxembourgeois Christian Bauer, construira la Maison du Savoir à Belval.

Les éditions



Pour informer le public sur l'évolution du site de Belval et pour documenter les projets de la Cité des Sciences, le Fonds Belval édite plusieurs séries de publications :

Le **Magazine** qui paraît quatre fois par an et qui est distribué gratuitement sur demande.

Les **Cahiers** qui sont en vente au prix de 15 €.

Les **Cahiers « Projet »** documentent les concours suivants :

- Archives nationales
- Pépinière d'entreprises
- Premier Bâtiment administratif
- Lycée technique Belval
- Maison du Savoir



Les **Cahiers « Concept »** documentent les concepts suivants :

- Centre National de la Culture Industrielle
- Conservation des Hauts Fourneaux A et B



Le **Cahier « Architecture »** se référant à l'architecture du pavillon Skip est en vente au prix de 10 €.

L'**Album Belval** de François Schuiten est en vente au prix de 18 €.

Les publications peuvent être commandées par Internet www.fonds-belval.lu, par email fb@fonds-belval.lu ou par téléphone 26840-1.